

ABONNEMENT.

30 fr.
15
8
Poste:
35 fr.
18
10

On s'abonne:

A SAUMUR,
Au bureau du Journal
ou en envoyant un mandat
sur la poste,
chez tous les libraires.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne... 30 c
Réclames... 30
Faits divers... 75

RÉSERVES SONT FAITES
Du droit de refuser la publication
des insertions reçues et même payées,
sans restitution dans ce dernier cas;

Les articles communiqués
doivent être remis au bureau
du journal la veille de la repro-
duction; avant midi.
Les manuscrits déposés ne
sont pas rendus.

On s'abonne:

A PARIS,
A L'AGENCE HAVAS
8, place de la Bourse.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en tim-
bres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR, 20 OCTOBRE

Et l'on sait si ce dictionnaire est riche en
infectives!

D'une majorité ainsi composée, que peut-
il sortir de bon, d'utile, d'honorable?

Rien!
Mais les conservateurs sont là pour veil-
ler; et ils y sont en nombre assez fort pour
empêcher qu'on ne puisse, comme dans les
dernières législatures, les écarter de tout
contrôle;

Mais les électeurs, ces électeurs qui, par-
tout où ils n'ont pas donné la victoire aux
candidats conservateurs, leur ont donné de
magnifiques minorités, sont là pour renfor-
cer à toutes les élections complémentaires
cette minorité puissante, cette minorité main-
tenant non plus contre des républicains plus
ou moins adroitement déguisés en modérés,
mais contre des radicaux, des communards,
la vraie République, celle de 1793 et de
mai 1871.

Or, dans cette lutte, elle aura pour elle,
avec elle, tous les hommes d'ordre et de
travail à quelque opinion qu'ils aient appar-
tenu jusqu'ici, tous les vrais Français, c'est-
à dire, en somme, on le verra l'heure venue
des solutions définitives, l'immense majorité
du pays.

Salut donc à la minorité de 1885, à la
majorité de demain!

SCRUTIN DE BALLOTAGE

DU 18 OCTOBRE.

Aisne. — 8 ballottages. Liste opportu-
niste élue.

Alpes (Basses-). — 3 ballottages. Liste
radicale élue.

Alpes (Hautes-). — 2 ballottages. Liste op-
portuniste élue.

Alpes-Maritimes. — 2 ballottages. Liste
opportuniste élue.

Ardennes. — 5 ballottages. Liste radicale
élue.

Ariège. — 4 ballottages. Liste radicale élue.

Aube. — 4 ballottages. Liste opportu-
niste élue.

Aude. — 5 ballottages. Liste opportuniste
élue.

Bouches-du-Rhône. — 8 ballottages. Liste
radicale élue.

Cantal. — 2 ballottages. 1 radical et 1 op-
portuniste élus.

Charente-Inférieure. — 7 ballottages. 5
conservateurs et 2 républicains élus.

Cher. — 6 ballottages. Liste opportuniste
élue.

Corrèze. — 2 ballottages. Liste radicale
élue.

Corse. — 3 ballottages. Résultats incom-
plets, la liste républicaine a des chances.

Côte-d'Or. — 4 ballottages. Liste oppor-
tuniste élue.

Creuse. — 3 ballottages. Liste radicale
élue.

Deux-Sèvres. — 3 ballottages. Liste op-
portuniste élue.

Eure. — 4 ballottages. 1 opportuniste élu.

Eure-et-Loir. — 3 ballottages. Liste
opportuniste élue.

Gard. — 6 ballottages. 2 opportunistes et
4 radicaux élus.

Garonne (Haute-). — 7 ballottages. 4 ra-
dicaux élus.

Gironde. — 11 ballottages. Liste oppor-
tuniste élue.

Indre-et-Loire. — 4 ballottages. 1 répu-
blicain élu.

Isère. — 2 ballottages. Liste républicaine
élue.

Jura. — 5 ballottages. Liste radicale
élue.

Loir-et-Cher. — 4 ballottages. Liste op-
portuniste élue.

Loire. — 9 ballottages. Liste opportu-
niste élue.

Loire (Haute-). — 5 ballottages. Liste op-
portuniste élue.

Loiret. — 6 ballottages. Liste opportu-
niste élue.

Ille-et-Vilaine. — 5 ballottages. Liste op-
portuniste élue.

Lot. — 2 ballottages. Liste conservatrice
élue.

Lot-et-Garonne. — 2 ballottages. Liste
républicaine élue.

Lozère. — 4 ballottages. 4 conservateur
élus.

Marne. — 6 ballottages. Liste opportu-
niste élue.

Marne (Haute-). — 4 ballottages. 4 oppor-
tuniste élus.

Meuse. — 5 ballottages. Liste opportu-
niste élue.

Nièvre. — 5 ballottages. Liste radicale
élue.

Oise. — 3 ballottages. Liste conservatrice
élue.

Orne. — 4 ballottages. Liste conserva-
trice élue.

Puy-de-Dôme. — 9 ballottages. Liste op-
portuniste élue.

Pyénées-Orientales. — 3 ballottages.
Liste radicale élue.

Pyénées (Basses-). — 4 ballottages. 4
conservateurs élus.

Rhin (Haut-). — 1 ballottages. 4 conser-
vateur élu.

Rhône. — 11 ballottages. 10 radicaux et
1 opportuniste élu.

Saône (Haute-). — 3 ballottages. Liste op-
portuniste élue.

Saône-et-Loire. — 7 ballottages. Liste
radicale élue.

Sarthe. — 2 ballottages. Liste conserva-
trice élue.

Seine-et-Oise. — 9 ballottages. Liste ra-
dicale élue.

Somme. — 4 ballottages. Deux conserva-
teurs et 2 républicains élus.

Var. — 4 ballottages. Liste radicale élue.

Vaucluse. — 4 ballottages. Liste radicale
élue.

Vienne (Haute-). — 5 ballottages. Liste
radicale élue.

Yonne. — 5 ballottages. Liste opportu-
niste élue.

Oran. — 1 ballottages. 1 radical élu.

SEINE. — La liste unique des radicaux
et opportunistes a passé tout entière. M.
Georges Périn tient la tête. M. Allain-Targé
est second. M. Henri Rochefort arrive le
dernier.

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

LA ROCHE-NOIRE

PAR MARIE MARÉCHAL.

On était à la fin de mars. Le vent soufflait par
tourmente, le tonnerre grondait sourdement depuis
le coucher du soleil, et des nappes d'eau ton-
naient du ciel à de fréquents intervalles. Guillaume
avait peiné tout le jour. A cette heure du soir, les
flames devant la flamme, et dans une heureuse
disposition d'esprit (il avait vu la vieille Antoinette),
il songeait au passé et à l'avenir. Il se disait pour
la centième fois que la vie pourrait encore être
belle, que la fortune bien employée était une
bonne chose, et que passer sur la terre avec un
côté à ses côtés était un honneur digne du ciel. A
ce moment, les yeux attachés sur le feu pétillant,
il évoquait l'image de sa cousine, il admirait au
dedans de lui le caractère paisible de sa beauté.
Il ne pouvait retracer sur la toile ces lignes
délicates si bien fixées devant son regard! Comment
s'entretenir avec un pinceau le modeste rayonnement
de cette belle âme sur ce pur visage? Guillaume
avait essayé souvent, et chaque fois il avait échoué.

Pendant ce temps la rafale augmentait de mi-
nute en minute. Elle balayait les flancs de la falaise
et agitait avec un bruit mélancolique les branches
des vieux pins. Le vent ébranlait à grand fracas les
portes et les fenêtres mal closes de la vieille tour,
et l'on entendait la grêle bondir bruyamment sur
les rochers du rivage.

— Quelle nuit se prépare! pensa Guillaume,
arraché à ses douces pensées par le tapage crois-
sant de la tempête. Malheur aux vaisseaux qui
s'approcheront ce soir de la côte!

Tout à coup le jeune homme crut entendre un
bruit dans le lointain, bruit sourd, intermittent,
régulier, qui, malgré l'orage, arrivait jusqu'à lui.
Il s'élança du coin de la cheminée, ouvrit brus-
quement la porte de la chambre et descendit dans
la cuisine. Les deux femmes y étaient seules,
visiblement inquiètes toutes deux.

— Où est Jean-Louis? demanda Guillaume en
entrant.

— Sur la plage, par malheur! répondit Perrine
qui pleurait. Il n'y a pas eu moyen de le retenir dès
qu'il a entendu le canon, et je crois bien qu'il
commettra quelque imprudence, car il m'a défendu
de le suivre. Monsieur le vicomte y va donc aussi?
dit-elle au jeune homme, qui décrochait une lan-
terne garnie de sa chandelle de suif.

— Oui, ma bonne Perrine. Il est affreux de res-
ter bien à l'abri sous son toit quand tout près de

vous des hommes sont en danger de périr.

— En grand danger! reprit la vieille qui se
signa. Jean-Louis nous a dit qu'ils avaient dû être
jetés du côté de la Blanche par le vent d'ouest.
S'il dit vrai, ce sont des chrétiens perdus!

Et la bonne femme roula entre ses doigts les
grains bénis de son chapelet en murmurant tout
bas de ferventes prières.

Quand Guillaume arriva sur la grève, la pluie
tomait par torrents, la violence du vent semblait
s'accroître de minute en minute, et la mer bondis-
sait furieuse sur les récifs de la côte. Une dizaine
de matelots et quelques femmes portant des
lanternes entouraient Jean-Louis qui parlait avec
animation.

— Il n'y a pas de nouveau marié qui tienne,
disait-il en se démenant. Je n'en demande qu'un
autre avec moi!

— C'est folie, reprenait un vieux pêcheur d'un
air d'autorité. A l'heure qu'il est, une barque serait
écrasée contre les brisants comme une pipe de
deux sous.

— C'est égal, répétait Jean-Louis, j'irais si je
n'étais pas seul.

— Eh bien! viens donc, alors! dit tout bas une
voix derrière lui.

— Vous, monsieur Guillaume? s'écria le jeune
homme.

— Oui, mon garçon, nous ne pouvons laisser

périr ces pauvres gens presque sous nos yeux sans
tenter au moins un effort.

— Les Guitry ont toujours été des braves, dit le
vieux pêcheur de son air sentencieux, mais cette
fois monsieur le vicomte exposera sa vie bien inau-
tuellement.

— Allons, les amis! cria Jacques avec résolu-
tion, un coup de main pour lancer la barque! Et
vous, les femmes, une bonne prière à Notre-Dame
et à la glorieuse sainte Anne!

En ce moment même, à la lueur des éclairs, un
fantôme de vaisseau paraissait et disparaissait,
puis redevenait visible encore pour s'enfoncer une
fois de plus dans les ténèbres, éclairées seulement
de temps à autre par la lumière livide des nuages
en feu. Le bruit du canon avait cessé.

— Il est trop tard, dit le vieux pêcheur d'une
voix attristée. Plus de canon, et plus personne à
bord, sans doute. Inutile de risquer deux vies pour
aller à la recherche des Irépassés.

— Ils ont pu se réfugier sur la Blanche, reprit
Jean-Louis, qui ne voulait pas renoncer à tout
espoir. Mais y tiendront-ils longtemps avec la vio-
lence de la vague?

— Jean-Louis a raison, s'écria Guillaume à son
tour. A la lueur d'un éclair, je viens d'entrevoir
quelque chose comme un signal, un lambeau de
voile, agité au sommet de la roche. Ils sont là,
j'en suis sûr.

RECAPITULATION

Le second tour de scrutin donne :

Conservateurs.....	21
Républicains divers.....	26
Radicaux.....	95
Opportunistes.....	77

Les résultats complets des scrutins du 4 et du 18 octobre peuvent se décomposer ainsi :

Républicains radicaux et opportunistes.....	382
Conservateurs.....	201
<b>Total.....</b>	<b>583</b>

Les députés républicains suivants, qui se représentaient, n'ont pas été réélus :

- Dans le Haut-Rhin, M. Fréry ;
- Dans la Somme, MM. Bernot et Fougeon ;
- Dans l'Oise, MM. Boudeville et Robert ;
- Dans les Basses-Pyrénées, M. Cassou ;
- Dans la Charente-Inférieure, M. Bisneuil ;
- Dans le Lot, M. Rozières ;
- Dans Seine-et-Oise, M. Lebaudy ;
- Dans l'Orne, MM. Christophe et Bansard-des-Bois.

Les députés conservateurs suivants qui se représentaient n'ont pas été réélus :

- Dans les Ardennes, M. de Ladoucette ;
- Dans les Deux-Sèvres, M. de Larochetaquelin ;
- Dans l'Yonne, M. Garnier ;
- Dans l'Ille-et-Vilaine, M. Legonides de Tressan ;
- Dans la Nièvre, M. d'Espeuilles ;
- Dans la Haute-Loire, MM. Malartre et de Kergolay ;
- Dans le Loiret, M. Brière ;
- Dans la Gironde, M. Dréolle ;
- Dans le Gard, M. Pieyre.

Ont été élus : MM. Brisson, président du conseil, dans le Cher ; Floquet, président de la Chambre, dans les Pyrénées-Orientales ; Goblet, ministre de l'instruction publique et des cultes, dans la Somme ; Clémenceau, dans le Var ; Martin-Feuillée et Waldeck-Rousseau, anciens ministres, dans l'Ille-et-Vilaine ; Rouvier, ancien ministre, dans les Alpes-Maritimes ; Cochery, ancien ministre, dans le Loiret ; Raynal, ancien ministre, dans la Gironde ; Sadi-Carnot, ministre des finances, Spuller et Lévêque, dans la Côte-d'Or ; Andrieux, dans les Basses-Alpes, etc.

M. Christophe, député sortant, a échoué dans l'Orne, et M. de Broglie dans l'Eure.

MM. Paul de Cassagnac, élu précédemment dans le Gers, et Lambert de Sainte-Croix, élu précédemment dans les Landes, ont échoué dans l'Aude.

Dans le Cantal, un député républicain, M. Francis Charmes, a été remplacé par un autre républicain.

— Notre-Dame d'Auray leur vienne en aide ! dit le vieux pêcheur, qui ôta respectueusement son bonnet bleu.

Enfin, la barque est lancée, et les deux audacieux prennent les rames ; mais le vent se ruait alors avec une telle violence dans la direction de la terre que, loin d'avancer, ils avaient grand-peine à se maintenir. Les vagues énormes, mugissantes, se poursuivaient comme des chevaux indomptés, sautaient par-dessus le frêle canot et le remplissaient d'écume. La bise survenant ensuite séchait sur le corps des deux jeunes gens leurs vêtements inondés, faisait claquer leurs dents et frissonner leurs membres transis. Pendant quelque temps on les vit tourbillonner comme un point noir au milieu de l'écume blanche des flots courroucés, disparaître vingt fois au plus profond des vastes sillons, puis reparaitre à la crête des lames. Enfin, on ne les revit plus, et deux mortelles heures s'écoulerent dans l'angoisse et la prière.

La mer s'était un peu calmée. La lune, sortant des nuages qui commençaient à se disperser, éclairait la surface des flots livides.

— Voici la barque, cria tout à coup une femme de pêcheur, je la vois et j'entends le bruit des rames.

C'était la barque, en effet, qui revenait à grand-peine, chargée des naufragés. Les sauveteurs déployaient toute leur énergie pour arriver au port ;

Ont été élus dans plusieurs départements :

- M. H. Brisson, président du conseil, dans la Seine et dans le Cher.
- M. Floquet, président de la Chambre, dans la Seine et les Pyrénées-Orientales.
- M. Madier de Montjau, dans la Drôme et dans le Gard.
- M. Paul Bert, dans la Seine et dans l'Yonne.
- M. Henri Maret, dans la Seine et dans le Cher.
- M. Clémenceau, dans la Seine et dans le Var.

M. Duboul, conservateur, l'emporte sur son concurrent radical dans la Haute-Garonne.

Dans l'Eure, la lutte a été acharnée. On ne peut se faire une idée des moyens de pression et d'intimidation exercés par les agents du gouvernement contre la candidature de M. le duc de Broglie. Il faut que le parti républicain ait une peur atroce de l'honorable candidat conservateur pour recourir à de tels expédients. Sa connaissance approfondie des questions les plus épineuses des affaires étrangères fait redouter, en effet, la présence de M. le duc de Broglie dans le Parlement et surtout à la Chambre des députés.

En dépit de la pression officielle, le duc de Broglie a tenu tête à ses adversaires coalisés.

Une première dépêche annonçait qu'il avait obtenu deux cent onze voix de moins que le candidat républicain, M. Papon. Une rectification a réduit cette différence à quelques voix. Un pointage sérieux pourrait donner à M. le duc de Broglie la majorité.

On s'est trop hâté peut-être d'annoncer l'élection de M. Papon.

En tout cas, la défaite du candidat de l'Eure — si défaite il y a — est tellement insignifiante que les républicains n'ont pas à triompher trop bruyamment. Il est profondément regrettable que 1652 électeurs conservateurs qui avaient donné leurs voix au duc de Broglie, lors du scrutin du 4 octobre, aient commis la grave faute de s'abstenir. C'est une lourde responsabilité encourue par ceux qui ont failli à un engagement d'honneur, à un pacte loyalement conclu. Elle a pour conséquence d'enlever une voix à la droite, d'en donner une de plus à la gauche et de débarrasser pour l'instant le gouvernement républicain de l'adversaire qu'il redoutait le plus. E. R.

LES SCANDALES ELECTORAUX.

Belfort, 19 octobre. — L'intervention dans nos élections de trois députés du Doubs, MM. Vielle, Bernard et Gros, a eu pour effet de surexciter les électeurs à un point dont on ne peut se faire idée à Paris.

M. Pique, rédacteur du *Journal de Belfort*, qui défend avec talent et ardeur la candidature conservatrice de M. Keller, le grand patriote alsacien, a été gratifié samedi de

deux coups de couteau par un radical enragé. Le sous-préfet s'est jeté personnellement dans la mêlée électorale avec une telle violence qu'il a été obligé de faire venir quatre brigades de gendarmerie de renfort.

Bordeaux, 19 octobre. — A la sortie d'une réunion conservatrice qui a eu lieu samedi, à Coutras, la voiture dans laquelle se trouvait M. le duc Decazes fut poursuivie par une bande de voyous qui jetèrent des pierres et tirèrent des coups de revolver. Les glaces de la voiture ont été brisées et le cocher blessé par une pierre. Une scène à peu près semblable s'est produite à Lormont. M. Ernest Dréolle et ses amis ont été poursuivis par des voyous qui leur lancaient des pierres. Ils durent se réfugier à la Gendarmerie.

Dieu veillait sans doute, car l'abordage se fit sans encombre.

(A suivre.)

LES RENFORTS POUR LE TONKIN

On écrit de Bourg :

« 490 hommes provenant des différents régiments de la région s'équipent en ce moment à Bourg.

» Ils partiront le 26 octobre.

» Le 23<sup>e</sup> de ligne fournit les cadres à ce détachement.

» Le 23<sup>e</sup> fournit, en outre, 4 sergent-major, 4 sergents, 8 caporaux et des volontaires. »

De Cherbourg on écrit que les deux régiments de ligne (25<sup>e</sup> et 26<sup>e</sup>) qui y sont en garnison ont reçu l'ordre d'expédier chacun dix hommes dans le cimetière du Tonkin.

La *Vraie France*, de Lille, annonce que la garnison de Lille fournit encore de nouveaux détachements pour le Tonkin.

La 4<sup>e</sup> section d'infirmiers militaires a reçu l'ordre de faire partir d'urgence pour Brest un détachement composé d'un adjudant-élève d'administration et de douze sous-officiers, caporaux et soldats. Les hommes ont été mis en route le 12 octobre.

Le contingent de volontaires fourni par le 43<sup>e</sup> de ligne a quitté Lille, se rendant à Arras, où il a rejoint les détachements prélevés sur les autres régiments du 4<sup>e</sup> corps d'armée.

On écrit de Nevers que chacun des huit régiments formant le 8<sup>e</sup> corps d'armée a reçu ordre de préparer des détachements pour combler les vides du 11<sup>e</sup> de ligne au Tonkin. Les hommes de ces détachements devaient être prêts à partir le 18 octobre.

On écrit de Toulon :

« Le *Thibet* partira le 30 octobre de notre port avec 1,200 hommes pour le Tonkin ; le *Mythe* partira le même jour avec 1,000 hommes pour la même destination.

» Le *Havre*, attendu incessamment de Madagascar, fera le voyage de la Cochinchine et du Tonkin du 5 novembre. Ce paquebot embarquera à Alger, le 7, un bataillon de tirailleurs algériens. »

Le ministre de la guerre a donné l'ordre dans le département de l'Oise de mobiliser 25 hommes par régiment.

L'ordre a été déjà exécuté à Beauvais.

L'ordre concernant le département de l'Oise doit concerner d'autres départements.

CHINE ET TONKIN

COMMENT SONT TRAITÉS NOS SOLDATS MALADES.

Le paquebot *Natal*, des Messageries maritimes, porteur des malles du Japon et de l'Indo-Chine, et 700 militaires convalescents revenant du Tonkin, est rentré mardi soir, à six heures, à Marseille.

Le lendemain matin, à neuf heures et demie, ces militaires ont quitté le *Natal*. Une dizaine de malades ainsi que le capitaine Herbin, du 4<sup>e</sup> régiment d'infanterie de marine, ont été conduits à l'hôpital militaire, et tous les soldats valides ont été dirigés sur le fort Saint-Jean, en attendant la remise de leur feuille de route.

Bon nombre des soldats rapatriés du *Natal* appartiennent aux diverses garnisons de la Cochinchine ; ce sont des libérés pour la plupart. Il y a aussi, parmi les passa-

gers, des marins provenant de l'*Atalante*, détachement du 2<sup>e</sup> régiment d'infanterie de marine, avec le commandant Lange et le capitaine Gautier qui sont restés constamment sous les ordres du regretté amiral Courbet, à Formose et aux îles Pescadores.

Beaucoup de rapatriés ne comptent pas moins de 40 à 60 mois de service en Cochinchine et au Tonkin ; cependant, la période coloniale ne devrait pas dépasser 24 mois.

Tous les soldats se plaignaient de leur entassement à bord du paquebot, où rien n'avait été préparé pour les recevoir ; ce n'est pas la première fois que pareil fait se renouvelle. Nous ne saurions trop blâmer cette façon de parquer ainsi nos valeureux troupiers, pendant une traversée aussi longue et après un séjour si prolongé en Orient. C'est réellement faire peu de cas des services qu'ils ont rendus en les abandonnant ainsi à bord d'un paquebot.

Plusieurs cas de choléra viennent de se produire sur divers points de la Bretagne, notamment à Brest, ainsi que nous l'avons dit hier.

L'épidémie a été introduite par des marins rapatriés par les transports arrivant du Tonkin et par l'*Éclair*, venant de Pescadores, où le choléra a tant sévi, sous le nom déguisé de fièvre algide.

En présence de ce fait, nous ne pouvons que répéter ce que nous avons dit : le choléra a été importé à Toulon par les transports de l'État arrivant des lieux contaminés.

En présence de cette évidence, il y a lieu de prendre des mesures aussi énergiques que promptes, pour ne pas laisser davantage décimer nos populations et notre commerce.

Il faut à tout prix prendre les dispositions qui s'imposent pour mettre la France et surtout le littoral à l'abri des invasions épidémiques qui la désolent périodiquement depuis deux années.

A MADAGASCAR.

On annonce qu'il serait question de raporter en France l'amiral Miot.

Les journaux officieux rapportent qu'au ministère de la marine on ne s'attend pas à recevoir avant trois ou quatre jours une dépêche de l'amiral Miot nous confirmant et nous donnant des détails sur l'engagement de nos troupes de la baie de Passandava annoncé par une dépêche anglaise.

Nous rappellerons que l'engagement de Passandava a eu lieu le 27 septembre ; il est donc impossible que le gouvernement ne possède pas, depuis quelque temps déjà, des renseignements détaillés sur cette rencontre, car il ne faut pas trois semaines à un vapeur pour se rendre de Madagascar à Zanzibar, où se trouve une station télégraphique.

REVUE FINANCIÈRE.

La Bourse a été très-faible la semaine dernière ; elle a fini cependant par revenir à des appréciations plus raisonnées de la situation et les achats du comptant contribuant dans une large mesure au relèvement des cours. Le 3 0/0 à 79.55, l'amortissable à 81.30, le 4 1/2 à 108.90.

La Banque de France a subi depuis quelques jours une baisse considérable motivée par la diminution prévue du dividende et par les conditions qui seront imposées par l'État lors du renouvellement du privilège.

Le Crédit Foncier de France gagne 30 fr. à 1,290. Le dividende de 60 fr. est largement assuré. Quant aux obligations, leur gage est indiscutable et les lots dont elles sont dotées leur donnent un attrait qui séduit la petite épargne. Avec 40 fr. on peut gagner 100,000 fr.

La Société Générale est toujours demandée à 450 francs. Le bilan au 30 septembre fait ressortir l'augmentation des fonds déposés en comptes de chèques.

Dans les temps de crise générale comme celle que nous traversons, l'assurance sur la vie devient la providence des travailleurs de tous ceux qui se trouvent placés sous le coup d'une mort prématurée. L'assurance sur la vie, c'est pour un père, pour un époux un devoir impérieux. Pour le remplir il faut s'adresser aux Compagnies françaises, qui publient des comptes rendus détaillés sur leurs opérations, sur leurs réserves, sur leurs emplois de fonds. Aujourd'hui il n'y a pas de distraction à faire entre elles au point de vue des tarifs. Les Compagnies existantes appliquent toutes des tarifs rémunérateurs soit pour les assurances en cas de décès, soit pour les rentes viagères.

La seule Compagnie qui avait enfreint cette règle — surtout pour les rentes viagères vient de disparaître et la leçon qui ressort de cette chute ne doit pas être perdue pour le public ; il doit s'écartier des Compagnies étrangères qui achètent des rentes viagères à prix réduits, comme si la mortalité générale



